



## Praticien en Massages-Bien-être

### Inscription auto-entrepreneurs (AE) sur Internet avec le statut de « Profession libérale »

Le portail officiel pour l'inscription en auto-entrepreneur est à l'adresse suivante :

<http://www.lautoentrepreneur.fr/>

Se rendre à cette adresse et suivre les instructions dans les pages suivantes, dans la mesure où vous optez pour le statut de profession libérale.

**REMARQUE IMPORTANTE :** Si vous décrivez votre activité en tant que « Massage de bien-être », le formulaire vous classe automatiquement dans l'artisanat avec les contraintes correspondantes alors que le décret n°98-247 du 2 avril 1998 modifié, relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers ne comporte pas, dans son article annexe\*, le code NAF 9604Z attribué par l'INSEE aux instituts de massage\*.

En revanche, les soins de beauté dont le modelage esthétique de bien-être et de confort sans finalité médicale, 96. 02 B. sont bien classée dans l'artisanat \*.

\* Voir le détail des textes pages 10 et 11 qui vous permettront, le cas échéant, de justifier légalement votre position.



[Accueil](#) [Documents Utiles](#) [Sites partenaires](#) [CFE](#) [Questions/Réponses](#)



[Adhérez au régime](#)

[S'inscrire pour déclarer et payer](#)

[Déclarez et payez en ligne](#)

[Modifier / cesser son activité](#)

**Les nouvelles dispositions en 2013**

**Mode d'emploi de la dématérialisation pour déclarer et payer**



**Attention**

Nous vous mettons en garde contre des organismes vous réclamant des frais d'inscription ou d'adhésion [en savoir +](#)

**Bienvenue sur le portail officiel des auto-entrepreneurs**

**Comment bénéficier du dispositif auto-entrepreneur ?**

**Etes-vous concerné ?**

Si vous créez ou possédez déjà une entreprise d'une part artisanale, commerciale ou d'autre part libérale relevant de la CIPAV\*, soumise au régime fiscal « micro » avec un chiffre d'affaires en 2012 inférieur à :

- 81 500 euros (HT) pour une activité d'achat / revente ;
- 32 600 euros (HT) pour une activité de prestations de services.

\* Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse

**3 étapes en ligne pour devenir auto-entrepreneur et bénéficier de formalités administratives simplifiées**

**1. Vous êtes créateur d'entreprise ou déjà en activité :**

 [Adhérez au régime](#)

Créateurs, à l'issue de votre inscription, l'Insee va vous communiquer votre Siret. A réception de celui-ci, vous pourrez vous inscrire pour déclarer et payer en ligne. Attention, dans l'attente, inutile de remplir une nouvelle déclaration.

**2. Vous avez enregistré votre activité d'autoentrepreneur**

 [Inscrivez-vous pour déclarer et payer](#)

**3. Déclarez et payez vos cotisations en ligne**

 [Déclarez et payez en ligne](#)

**Une question sur le dispositif auto-entrepreneur ?**

1. Pensez à consulter la section [questions/réponses](#) du portail ou à télécharger le document  
["Le point sur... Le régime auto-entrepreneur version métropole"](#)  
["Le point sur... Le régime auto-entrepreneur version Dom"](#)

2. Vous souhaitez avoir des informations liées à votre situation personnelle

1. Cliquez ici pour adhérer au régime d'AE et déclarez votre activité en suivant les instructions.

2

## Le portail des *auto-entrepreneurs*

Accueil    Documents Utiles    Sites partenaires    CFE    Questions/Réponses



### Déclarer une formalité

- >> [Auto-entrepreneur](#)
- >> [Autres régimes](#)
- >> [Fin d'emploi de tout personnel](#)
- >> [Déclaration unique d'embauche](#)

### Accéder à un dossier

N° de dossier

Mot de passe

### Identification



Nous vous mettons en garde contre  
des organismes vous réclamant des

### CFE Auto-Entrepreneur > Accueil

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF est compétent pour recevoir les formalités dématérialisées des auto-entrepreneurs.

### Vous débutez votre activité d'auto-entrepreneur

Vous pouvez remplir en ligne votre déclaration de début d'activité en tant qu'auto-entrepreneur. Vous pouvez enregistrer de manière provisoire votre déclaration d'activité afin de pouvoir venir la modifier ou la compléter plus tard. Quand toutes les données sont complétées, vous devez venir valider définitivement votre dossier.

Pour que cette déclaration puisse être immédiatement enregistrée vous devez joindre un justificatif d'identité au format électronique (pdf ou jpg ≤ 3 Mega). - exemple de [pièce justificative](#)

#### 1- Vous avez un justificatif d'identité au format électronique

A l'issue du remplissage de votre déclaration, vous joignez l'image de votre justificatif d'identité. Votre dossier est alors immédiatement constitué et enregistré. Un mail de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez renseignée

#### 2- Vous n'avez pas de justificatif d'identité au format électronique

A l'issue de votre saisie, vous imprimez votre déclaration. Après l'avoir signée, vous l'adressez par voie postale accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité au CFE compétent de votre département. Un mail de confirmation vous sera adressé dès réception de votre dossier.

Auto-entrepreneur  
Déclarer votre début d'activité

2. Cliquez ici

Vous rencontrez des difficultés pour déterminer vos choix déclaratifs : la [FAQ](#) est susceptible de vous orienter.

#### Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL) :

L'auto-entrepreneur peut bénéficier du [statut de l'EIRL](#) qui vous permet de protéger votre patrimoine personnel en affectant à votre activité professionnelle un patrimoine spécifique. Vous pouvez effectuer directement la déclaration d'affectation en complétant votre [déclaration d'activité](#).

Pour plus d'information sur le statut, consultez [www.eirl.fr](http://www.eirl.fr) ou [apce.com](http://apce.com)

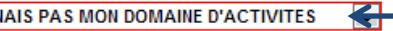
Si vous êtes déjà auto-entrepreneur, vous pouvez bénéficier du statut de l'EIRL en effectuant une [modification de votre situation](#).

Veuillez noter que la déclaration d'affectation de patrimoine fait obligatoirement l'objet d'une

Le portail des *auto-entrepreneurs*

DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ

*Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis*

Domaine d'activité :  

Choisissez votre activité :    Vous ne trouvez pas votre activité

[< Retour](#) [Vider les champs](#)

© cipam tous droits réservés

3. Sélectionnez la phrase « Je ne connais pas mon domaine d'activités »

## DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ

**Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis**

Domaine d'activité : JE NE CONNAIS PAS MON DOMAIN D'ACTIVITÉS

Choisissez votre activité :   i  Vous ne trouvez pas votre activité

Activités Commerciales i

Activités Artisanales i

Activités Libérales

4. Cochez ici

5. Ecrire dans ce champ « Entretien corporel ».

< Retour

Vider les champs

## Le portail des *auto-entrepreneurs*

### DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ

**Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis**

Domaine d'activité :

Choisissez votre activité :  i  Vous ne trouvez pas votre activité

Activités Commerciales i  Activités Artisanales i  Activités Libérales

Vous débutez une activité de :  
 Profession libérale rattachée à la CIPAV pour le régime vieillesse (architecte, conseil, expert, psychologue,...) i  
 Profession assimilée libérale rattachée au RSI pour le régime vieillesse (exploitant auto-école, médecine chinoise, etc.) i

**6. Cochez ici**

**7. Cochez ici**

**< Retour** **Vider les champs** **Suivant >**

- 4 Indiquez l'activité la plus importante :  
Indiquez l'ensemble des activités exercées :  
Sa nature  
Son lieu d'exercice

ENTRETIEN CORPOREL

ENTRETIEN CORPOREL

----- SELECTIONNER UNE NATURE ----- 

----- SELECTIONNER UN LIEU ----- 

8. Dans le menu déroulant, vous pouvez indiquer «Profession libérale»

## DECLARATION SOCIALE

### Informations strictement confidentielles adressées uniquement aux organismes sociaux

Vous avez choisi l'option micro-social simplifié

Option de versement  trimestriel  mensuel des cotisations

Volet Social : informations sur la personne et ses ayants droit (attention : les renseignements fournis seront déterminants pour votre couverture santé et celle de vos ayants droit)

Votre n° de sécurité sociale (15 chiffres) :  ?

Ce numéro ne m'a jamais été attribué

Resterez-vous en même temps :

- Sans autre activité (pas d'autre activité que celle que vous déclarez)
- Salarié
- Salarié agricole
- Non salarié agricole
- Retraité / Pensionné
- Autre

7 Votre régime d'assurance maladie actuel :

Régime général des salariés

Organisme d'assurance maladie choisi : ?

--VEUILLEZ D'ABORD SAISIR L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE PERSONNEL--

9. Dans le menu déroulant, si votre régime n'apparaît pas, indiquez «Autre»

## DECLARATION SOCIALE

Informations strictement confidentielles adressées uniquement aux organismes sociaux

Vous avez choisi l'option micro-social simplifié

Option de versement  trimestriel  mensuel des cotisations

Volet Social : informations sur la personne et ses ayants droit (attention : les renseignements fournis seront déterminants pour votre couverture santé et celle de vos ayants droit)

Votre n° de sécurité sociale (15 chiffres) :  ?  Ce numéro ne m'a jamais été attribué

Resterez-vous en même temps :

- Sans autre activité (pas d'autre activité que celle que vous déclarez)
- Salarié
- Salarié agricole
- Non salarié agricole
- Retraité / Pensionné
- Autre

7 Votre régime d'assurance maladie actuel :

Autre régime :  

Organisme d'assurance maladie choisi : ?

Votre conjoint est-il couvert à titre personnel par un régime obligatoire d'assurance maladie ?  oui  non

### PERSONNES DEMANDANT A BENEFICIER DE VOTRE ASSURANCE MALADIE

(Une fois les bénéficiaires ajoutés, cliquer sur un de ces bénéficiaires pour modifier les informations le concernant)

Nom de naissance et prénom	N° de Sécurité sociale ou, à défaut, date, lieu de naissance et sexe	Lien de parenté	Enfant scolarisé	Nationalité	Pour les étrangers de plus de 18 ans (sauf Union Européenne)		
					titre de séjour n°	Délivré à	Expirant le

[Déclarer un bénéficiaire de votre assurance maladie](#)

10. Vous pourrez alors indiquer ce régime

## ANNEXE 1 liste des métiers de l'artisanat (source Légifrance)

Décret n°98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers

Article Annexe Modifié par Décret n°2010-249 du 11 mars 2010 - art. 2

### LISTE DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISANAT AVEC LEUR CORRESPONDANCE DANS LE CODE DE LA NOMENCLATURE

#### **Activités relevant de l'artisanat de l'alimentation**

...

#### **Activités relevant de l'artisanat du bâtiment**

...

#### **Activités relevant de l'artisanat de fabrication**

...

#### **Activités relevant de l'artisanat de service**

Maréchalerie (inclus dans 01. 62).

Entretien de fosses septiques (inclus dans 37. 00).

Entretien et réparation de véhicules automobiles, 45. 2.

Entretien et réparation de motocycles (inclus dans 45. 4).

Préparation de plantes et de fleurs et compositions florales en magasins spécialisés (inclus dans 47. 76).

Préparation de plantes et de fleurs et compositions florales sur éventaires et marchés (inclus dans 47. 89).

Transports de voyageurs par taxis y compris à moto et par véhicules de remise, 49. 32.

Services de déménagement, 49. 42.

Services de remorquage et d'assistance routière (inclus dans 52. 21).

Contrôle technique automobile, 71. 20 A.

Pose d'affiches (inclus dans 73. 11).

Activités d'étagagiste (inclus dans 74. 10).

Activités photographiques, 74. 2 (sauf photojournalisme).

Nettoyage courant des bâtiments, 81. 21.

Nettoyage industriel et autres activités de nettoyage des bâtiments dont ramonage, 81. 22.

Désinfection, désinsectisation, dératisation, 81. 29 A.

Autres nettoyages, 81. 29 B (sauf services de voirie et de déneigement).

Services administratifs divers, 82. 11 (limité aux services administratifs de bureau combinés).

Travaux à façon divers, 82. 19 (limité à la duplication et l'expédition de documents et au secrétariat à façon).

Activités de conditionnement, 82. 92.

Ambulances, 86. 90 A.

Spectacle de marionnettes (inclus dans 90. 01).

Restauration d'objets d'art (inclus dans 90. 03 A).

Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication, 95. 1.

Réparation de biens personnels et domestiques, 95. 2.

Blanchisserie-teinturerie dont nettoyage et garde de fourrures, 96. 01 (sauf libre-service).

Coiffure, 96. 02 A.

Soins de beauté dont le modelage esthétique de bien-être et de confort sans finalité médicale, 96. 02 B.

Embaumement, soins mortuaires, thanatopraxie (inclus dans 96. 03).

Toilettage d'animaux de compagnie (inclus dans 96. 09).

ANNEXE 2 codes APE préconisés par la FFMBE (source INSEE)

■ **NAF rév. 2, 2008 - Sous-classe 96.04Z Entretien corporel**

⊕ précédente suivante ⊕

**S Autres activités de services**

**96 Autres services personnels**

**96.0 Autres services personnels**

**96.04 Entretien corporel**

**96.04Z Entretien corporel**

<b>Cette sous-classe comprend</b>	<b>Cette sous-classe comprend aussi</b>
<p>- les activités d'entretien corporel telle que celles fournies par les bains turcs, les saunas et les bains de vapeur, les solariums, les stations thermales, les instituts d'amaigrissement et d'amincisement, les instituts de massage, etc.</p>	

<b>Cette sous-classe ne comprend pas</b>
<p>- les massages et traitements médicaux (cf. 86.90E) - les activités des clubs et centres de santé, de culture physique et de musculation (cf. 93.13Z)</p>

■ **NAF rév. 2, 2008 - Sous-classe 86.90F Activités de santé humaine non classées ailleurs**

◀ précédente suivante ▶

**Q Santé humaine et action sociale**

**86 Activités pour la santé humaine**

**86.9 Autres activités pour la santé humaine**

**86.90 Autres activités pour la santé humaine**

86.90F Activités de santé humaine non classées ailleurs

<b>Cette sous-classe comprend</b>	<b>Cette sous-classe comprend aussi</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités pour la santé humaine non répertoriées dans les classes précédentes, éventuellement exercées hors d'un cadre réglementé :           <ul style="list-style-type: none"> <li>. activités des praticiens exerçant dans les domaines de la psychothérapie et de la psychanalyse</li> <li>. activités des psychologues à vocation thérapeutique</li> <li>. activités des sophrologues à vocation thérapeutique</li> <li>. activités des praticiens exerçant dans les domaines de l'acupuncture, de l'homéopathie, etc.</li> <li>. activités des guérisseurs, rebouteux, etc.</li> </ul> </li> </ul>	

<b>Cette sous-classe ne comprend pas</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités des psychologues auprès des particuliers, hors conseil à vocation thérapeutique (cf. 96.09Z)</li> </ul>